

NOTE DE LECTURE par Michelle Fourichon, dans analyse freudienne presse n°17, 2010
L'invention du psychanalyste
Le trait du cas,
Claude Dumezil et Bernard Bremond
ères, 2010

44 À PROPOS DE... *L'INVENTION DU PSYCHANALYSTE LE TRAIT DU CAS*, CLAUDE DUMEZIL ET
BERNARD BREMOND ERES, COLL. " POINT HORS LIGNE ", 2010.

La couverture est illustrée par Sylvain Diez.

1 Dans ce titre, *L'invention du psychanalyste*, se lit d'emblée une équivoque délibérée et bienvenue, créée par l'emploi de ce " du ". S'agit-il de ce que le psychanalyste invente ou de ce pour quoi il est inventé ?

2 De plus, le sous-titre *Le Trait du Cas* a un double sens : il peut s'écrire ou en majuscules ou en minuscules. En majuscules, c'est un " dispositif " (au sens figuré, un dispositif est un agencement).

3 Le *Trait du Cas* a pour ambition de saisir ce qui serait transmissible de la clinique psychanalytique. Cette pratique sur la pratique quotidienne du psychanalyste a pour enjeu de produire, d'éclairer un " trait du cas ", alors écrit en minuscules.

4 Ce nouveau livre est une suite largement enrichie d'un précédent ouvrage intitulé *Le Trait du Cas : le psychanalyste à la trace*, publié dans la même collection en 1989.

5 Cette version nouvelle augmentée a été établie avec la participation de Pierre Leroy et Radjou Soundaramourty (notamment la première partie) ; Pierre Leroy en signe l'envoi : *Le Trait du Cas à l'école du sujet*.

6 Le trait du cas, c'est tout à la fois un signifiant, un dispositif, une " pratique sur la pratique ", un trait et une fiction.

7 Ce fut à l'origine un signifiant utilisé une seule fois par J. Lacan, en quatrième de couverture du premier numéro de *Scilicet*. Ce terme a disparu des rééditions, un fac-similé en est reproduit à la page 217 du présent ouvrage. J. Lacan y justifiait le principe du " non-signé ", supposé offrir plus de sécurité... pour évoquer le personnel dans la pratique.

8 Ce signifiant, Claude Dumézil va le " relever ". À propos de cet emploi, il fait l'hypothèse que ce terme l'a peut-être inspiré en contrepoint de l'appellation " fabrique du cas " utilisé par ailleurs.

9 Ici pointe la spécificité du *trait* : " La polysémie du mot trait, sa juxtaposition au terme de cas offrait un assemblage dont le côté " attrape signifiant " pouvait s'avérer opérant dans son équivocité même. "

10 Le *Trait du Cas* n'est pas la présentation d'un cas qui orienterait du côté de la psychopathologie. Ici, le cas, " ce n'est plus l'analysant, ce n'est pas la cure, ce n'est pas l'observation, ni l'anamnèse, ce n'est pas non plus l'analyste, c'est tout cela à la fois " (p. 55), et c'est toujours du " non-signé " puisqu'" un " praticien parle, non d'un cas, mais de l'analytique au travail.

12 Ce dispositif permet à un analyste qui vient témoigner de sa pratique, de parler à "quelques autres" de ce qui, dans une ou des cures, lui fait embarras. Ce faisant, il y parle du patient, de lui et de l'ensemble analysant analyste. Il va en être fort surpris.

13 "L'enjeu est d'affiner l'analyse de ce qui détermine singulièrement le psychanalyste dans sa pratique, donnant lieu à un travail clinique du transfert, de l'énonciation et de l'acte."

14 La nécessité de penser à un travail en prise directe sur la pratique de l'analyse freudienne est ancienne. Elle a conduit de 1983 à 1985 à l'existence de deux séminaires fermés qui, dès 1984, s'ouvriront périodiquement à un public élargi de praticiens. C'est le début de la Séance publique. Cette ouverture a pour effet la mise en perspective de ce signifiant "trait du cas". Puis, en 1986, il y a création du Cartel (2^e temps du dispositif aujourd'hui).

15 Le dispositif se déploie donc dans trois espaces-temps articulés où s'opère un déplacement des positions énonciatives de chacun. Sa conception s'inspire des trois temps du "Temps Logique" élaboré par J. Lacan (l'instant de voir, le temps pour comprendre, le moment de conclure) ainsi que de son invention du dispositif de la *Passe*.

16 Premier espace-temps: le Séminaire. Il est fermé et réunit deux fois par mois un nombre restreint de participants "chacun s'offrant à la division par le trait". (Pierre Leroy, p. 32)

17 "À chaque séance, un participant expose, de sa pratique, un ou plusieurs fragments qui lui viennent à dire pour le suspens qu'ils laissent sur son implication en tel ou tel point" (p. 10). Ceci donne ensuite lieu à un échange entre les participants "dans la perspective que puissent se dégager (un ou) des enjeux transférentiels dont le repérage immédiat, ou le plus souvent après coup, lui permettra de poursuivre sa pratique là où il s'y attendait le moins, et son élaboration théorique là où l'invention le requiert".

18 Le Séminaire est piloté par un de ses membres ayant une expérience suffisante du dispositif. Il s'y expose à son tour comme les autres participants.

19 Chaque participant doit avoir, au préalable, une expérience et un temps de contrôle suffisants.

20 À ce jour, cinq séminaires fonctionnent dans différentes villes: Paris, Lyon, Nantes, Madrid et Buenos-Aires.

21 Deuxième espace-temps (historiquement le 3^e): c'est le *cartel*.

22 Changement de lieu, changement d'adresse: "les participants au Séminaire qui le souhaitent forment des cartels composés chacun de membres des différents séminaires, dans le but de développer plus avant les questions que le séminaire laisse nécessairement en suspens".

23 Troisième espace-temps: nouveau changement de lieu et d'adresse. La *séance publique* annuelle ouverte à un public élargi de praticiens. On y présente ce qui s'est élaboré dans l'après-coup. Ceci s'accompagne généralement d'un passage à l'écrit.

24 Le Trait du Cas se distingue du contrôle par son but. Il ne porte pas sur le déroulement de la cure. Il se distingue des groupes d'intercontrôle pour parer aux risques des effets de groupe.

25 Comme la Passe, il s'attache à une recherche sur le désir d'analyste. Comme elle, il peut avoir un effet instituant. La Passe, par le biais de témoignages indirects, dans des temps successifs, déplace elle aussi les positions énonciatives, mais le Trait du Cas comme dispositif laisse espérer, au-delà d'un travail de transmission, la production d'une invention singulière et temporaire qui modifierait le rapport du praticien à la théorie et pourrait conduire à l'élaboration d'un savoir inconscient.

26 Ce dispositif est qualifié par les auteurs de fiction opératoire dont sont attendus des effets instituants et théorigènes. Le terme fiction est ici utilisé à l'image de ce qu'est une fiction en droit : c'est ce qui est présumé. Ce n'est ni faux, ni imaginé, c'est supposé.

27 La fiction permet de " passer ", écrit Bernard Brémont. Le trait est une fiction en ce qu'il n'existe pas, il n'en est pas moins supposé, c'est-à-dire attendu.

28 Danielle Treton dans un texte intitulé " Serendipité^[1] [1] Dans À l'école du sujet, numéro... suite ", utilise un terme aujourd'hui banalisé dans la littérature scientifique, pour nommer la trouvaille, l'inattendu dans une recherche. Le Trait du Cas lui aussi fait surprise. Il se produit dans " l'exploration par chacun qui s'y expose à son tour, de ce qui l'institue analyste de sa propre expérience de praticien, par la mise en perspective de moments, de traits privilégiés, dans une pratique concrète de l'analyse freudienne " (Claude Dumézil, p. 136).

29 Premier trait : l'analyste qui, dans le Séminaire, expose et s'expose " parle de son patient mais aussi bien de lui et de l'ensemble patient analyste ". Dans le flux des paroles d'un ou de patients, il parle d'une séquence, de quelque chose qui s'est passé dans la cure. Dans ce premier découpage, il vient dire ce quelque chose " qui lui fait embarras " : résistances, blocages, interprétations, interventions plus ou moins heureuses,...; puis dans l'échange avec les " quelques autres ", quelque chose va chuter de son discours, son récit se déconstruit.

30 Alors le trait peut apparaître, dès le Séminaire ou dans l'après-coup, ou dans les deux autres espaces-temps lors des reprises ultérieures dans le Cartel, ou avec le passage à l'écriture. Deuxième occurrence : " Un des protagonistes va modifier sa position énonciative par une levée de censure ou de refoulement, une parole ou une formation de l'inconscient qui fait interprétation, ou la surprise d'un effet de sujet " (p. 139).

31 À chaque étape, dans la démarche même, les positions énonciatives des participants sont déplacées et modifiées.

32 Tel est le caractère instituant de ce dispositif. Le caractère instituant, c'est " l'institution et du désir d'analyste, et, d'une certaine manière, du sujet, du sujet barré par le signifiant " – signifiants d'ailleurs audibles dans le Séminaire (p. 26).

33 Le terme instituant est construit comme l'est le terme analysant opposé à celui d'analysé. Instituant est ici opposé à institué voire institutionnel. Il traduit quelque chose " en devenir ".

34 Fruit de ce déplacement, une conversion du sujet s'opère dans son rapport au savoir : " dans un double mouvement, dans la dialectique institution/destitution, se réécrivent les déterminations signifiantes qui ont permis cette conversion ".

35 Nous pouvons alors parler d'un moment théorigène, car, de ce personnel, de ce singulier qui vient à chacun à l'occasion de sa pratique, l'analyste va tenter, non pas d'y plaquer des concepts, mais, " éveillé ", de faire théorie.

36 La fiction a fait " passerelle entre un réel non analysé et la consistance symbolique ".

37 Pourrait-on dire, que dans la recherche du désir d'analyste, à travers cette dynamique de répétitions, l'altérité du même deviendrait invention ?

38 Le troisième acte de l'ouvrage s'intitule d'ailleurs : " Aux sources du désir d'analyste ".

39 Il rassemble deux études de Bernard Brémond, l'une sur " Leurre, vérité et fiction dans la pratique de la psychanalyse ", l'autre sur la mise au travail de l'inconscient du psychanalyste. Claude Dumézil avance l'hypothèse d'une dimension structurale du désir d'analyste.

40 À la fin du livre, le lecteur trouvera un glossaire des termes-clés, appréciable pour sa densité et sa précision.

41 Pour conclure l'entretien (qui ouvre ce livre) entre Claude Dumézil, Pierre Leroy et Radjou Soundaramourty, le premier raconte que lors de la présentation en 1989 du premier livre *Le Trait du Cas*, alors qu'il évoquait la possibilité d'une transmission qui ne serait pas uniquement de savoir, un quidam brandissant ce petit livre s'écria : " On ne peut pas dire grand-chose de cela, à vrai dire, ceci n'est pas un livre. " Cette critique transmettait cependant quelque chose d'important : une disjonction de l'écrit et du transmissible.

42 Eh bien, *L'invention du psychanalyste* n'est peut-être pas un livre : " C'est une construction sur les chemins et les trébuchements du désir d'analyste, " maison commune " du Trait du Cas. "

43 Sur la première de couverture – à l'étage de la cure, une bulle vide est offerte aux dires du Petit lion-analysant, et, avec l'Hippopotame-analyste, ils vont remplir ou coincer la bulle, tandis que, dans un autre espace-temps, les hippopotames-analystes... conciliabul (l) ent.

44 *Michelle Fourichon*